

Publication relative à une notification de transparence

(Article 14 de la Loi de transparence)

Anvers, Belgique – 4 mars 2016 – Conformément à l'article 14, alinéa 1er de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes (la "Loi de transparence"), Xior Student Housing SA publie l'information suivante.

Xior Student Housing SA a reçu une notification de transparence datée du 3 mars 2016, dont il résulte que, suite à une acquisition d'actions réalisée en date du 1 mars 2016, Aloxe SA détient 26,71% des droits de vote de la société. Elle a ainsi franchi le seuil de participation de 25%.

La déclaration comprend les informations suivantes:

Sujet	Informations					
Motif de la notification	Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote					
Notification par	Une personne qui notifie seule.					
Personnes(s) tenue(s) à notification	Aloxe NV Mechelsesteenweg 34 / 101, 2018 Anvers					
Date de la transaction	1/03/2015					
Seuil franchi (en %)	25%					
Dénominateur	4.857.437					
Détails de la notification	<table border="1"><thead><tr><th># droits de vote attachés à des titres</th><th>% droits de vote attachés à des titres</th></tr></thead><tbody><tr><td>1.297.499</td><td>26,71%</td></tr></tbody></table>		# droits de vote attachés à des titres	% droits de vote attachés à des titres	1.297.499	26,71%
# droits de vote attachés à des titres	% droits de vote attachés à des titres					
1.297.499	26,71%					
Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenues (le cas échéant)	La personne tenue à la notification (Aloxe SA) n'est pas contrôlée.					

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (B-REIT)

Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers

BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)